

PROJET DE RÈGLEMENT 01-277-19

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT
D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT DU
PLATEAU-MONT-ROYAL (01-277)

À LA SÉANCE DU 4 JUILLET 2005, LE CONSEIL DÉCRÈTE :

- 1.** Le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277) est modifié par le remplacement du plan intitulé « PLAN DES ZONES » par le plan joint au présent règlement et intitulé « ANNEXE 1 – PLAN DES ZONES ».

ANNEXE 1 – PLAN DES ZONES

CERTIFICAT
DE LA PROCÉDURE D'ADOPTION

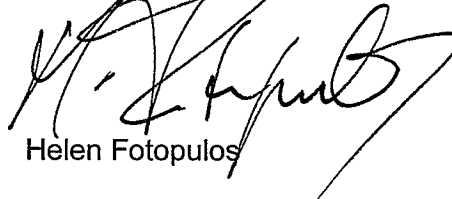
Avis de motion	2 mai 2005
Résolution d'adoption	4 juillet 2005
Publication complétée	21 août 2005
Entrée en vigueur	11 août 2005

Le secrétaire d'arrondissement,



Marc Chiasson

La mairesse de l'arrondissement,



Helen Fotopulos